

# L'Observation Participative & Partagée [OPP]

Une méthode proposée  
par La Fédurok



[Creative Commons](#)

**Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage des Conditions Initiales à l'Identique 2.0  
France**

**Vous êtes libres :**

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

**Selon les conditions suivantes :**



**Paternité.** Vous devez citer le nom de l'auteur original.



**Pas d'Utilisation Commerciale.** Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.



**Partage des Conditions Initiales à l'Identique.** Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

- A chaque réutilisation ou distribution, vous devez faire apparaître clairement aux autres les conditions contractuelles de mise à disposition de cette création.
- Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits.

**Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage privé du copiste, courtes citations, parodie...)**

Ceci est le Résumé Explicatif du [Code Juridique \(la version intégrale du contrat\)](#).

[Avertissement](#)

## **PREAMBULE**

---

Ce document a pour objectif d'exposer, de manière la plus précise possible, les règles méthodologiques et principes fondamentaux sur lesquels repose le travail « d'Observation Participative et Partagée » initié par La Fédurok.

« L'Observation Participative et Partagée » établit un mode relationnel participatif inhabituel qui suppose que la règle du jeu soit explicite et connue de tous les participants en amont de sa mise en œuvre. Cette méthode induit un équilibre des intérêts des participants à l'observation en donnant une priorité à celui qui génère l'information dans son usage. Il ne s'agit pas là d'une méthode figée car elle saura évoluer dans le temps, mais bien d'une base de travail essayant de prendre en compte au mieux les intérêts respectifs des participants et contributeurs de ce projet, et ce, en toute transparence. Cet exposé méthodologique de « l'Observation Participative et Partagée » se veut évolutif et donc soumis aux amendements de ceux qui s'y engagent.

## CARTE DE L'OBSERVATION PARTICIPATIVE ET PARTAGÉE : 98 STRUCTURES PARTICIPANTES



Carte représentant les **81** lieux de musiques amplifiées/actuelles adhérents de La Fédurok et de la Fédération des Scènes de Jazz et de Musiques Improvisées inscrits dans le dispositif d'Observation Participative et Partagée pour la session 2006. Ne sont pas inclus sur cette carte les **17** lieux de la région PACA (hors réseau Fédurok et FSJ) participants à l'Observation Participative et Partagée dans le cadre d'un conventionnement avec l'Arcade Paca.

## PLAN

---

### **1 - LES ENJEUX DE L'OBSERVATION PARTICIPATIVE ET PARTAGÉE** page 05

---

- 1.1 Maîtrise de l'information
- 1.2 Rationalisation et économie d'échelle
- 1.3 Connaissance et construction collective
- 1.4 Développement et structuration des acteurs
- 1.5 L'évaluation

### **2 - PRINCIPES ET ÉTHIQUE DE L'OBSERVATION PARTICIPATIVE ET PARTAGÉE** page 09

---

- 2.1 Les contributeurs au cœur du dispositif de l'Observation Participative et Partagée
- 2.2 La participation par l'implication
- 2.3 La dynamique
- 2.4 La permanence de l'outil
- 2.5 La réciprocité
- 2.6 L'accompagnement des participants
- 2.7 Le respect de l'anonymat et la confidentialité des données
- 2.8 La transparence
- 2.9 L'évaluation respective
- 2.10 L'indépendance politique
- 2.11 Une charte de l'Observation Participative et Partagée

### **3 - A L'ORIGINE DE L'OBSERVATION PARTICIPATIVE ET PARTAGÉE : « LE TOUR DE FRANCE »** page 14

---

- 3.1 Préambule / Historique
- 3.2 Définition de l'Observation Participative et Partagée
- 3.3 Pourquoi observer ?
- 3.4 Qui observer ?
- 3.5 Comment observer ?

### **4 - LA MÉTHODE** page 18

---

- 4.1 Une méthode à la fois quantitative et qualitative...
- 4.2 Le cahier des charges
  - 4.2.1. Le comité coopératif : outil d'orientation et de validation
  - 4.2.2. Le comité scientifique et technique : outil de validation de la méthode, des techniques et outils utilisés
- 4.3 Les moyens humains
- 4.4 Le calendrier d'une session de l'Observation Participative et Partagée
- 4.5 L'approche quantitative - « les données chiffrées »
  - 4.5.1. Mise au point sur les données chiffrées
  - 4.5.2. Les champs d'observation
  - 4.5.3. Une grille de questionnements dynamique
- 4.6 L'approche qualitative - « accompagnement et rencontre »

### **5 - LES OUTILS TECHNIQUES** page 25

---

- 5.1 Un outil spécifique : CooPalis
- 5.2 Les fonctionnalités de CooPalis
- 5.3 Les outils complémentaires

### **6 - L'ANALYSE, LA PRODUCTION COLLECTIVE ET LES RESTITUTIONS** page 28

---

- 6.1 L'analyse
- 6.2 La production collective
- 6.3 Les restitutions

### **7 - ANNEXES** page 30

---

# 1

## LES ENJEUX DE L'OBSERVATION PARTICIPATIVE ET PARTAGÉE

---

Le travail d'observation de La Fédurok a réellement débuté fin 1999/début 2000. Partant du constat qu'aucune donnée portant sur les lieux de musiques amplifiées/actuelles n'était disponible, et qu'aucun organisme public/privé n'était en mesure de fournir ou produire ces informations, il fût décidé que la fédération devait elle-même développer les moyens humains, techniques et financiers afin de combler ce manque, et permettre à ses adhérents d'accéder à une meilleure connaissance de leur réalité. Les cinq années passées à travailler sur ce chantier ont permis à La Fédurok, à la fois, de développer les outils nécessaires à son développement, ainsi que la méthodologie adaptée à sa mise en œuvre.

Aujourd'hui encore, la majeure partie des organisations professionnelles du secteur des musiques amplifiées/actuelles ne dispose toujours pas de données fiables portant sur leurs activités, leur structuration, leur environnement..., replaçant l'observation au centre des débats. Il semble, toutefois, important de rappeler que cette problématique d'absence de données chiffrées n'est pas nouvelle. Le rapport de la commission nationale des musiques actuelles pointait déjà en 1998 cette carence :

*« Reste qu'il est à ce jour impossible d'avoir un premier état des lieux des chiffres concernant les pratiques dites émergentes (le rap et la techno et ses dérivés électroniques) et que plus basiquement, il n'est toujours pas permis d'obtenir des informations fiables sur le nombre de disques réellement produits chaque année sur le territoire, le nombre de nouveaux artistes publiés et leur poids économique sur le marché global. Et ne parlons pas de statistiques plus fines, où il serait par exemple possible d'étudier le tableau de bord de la réalité culturelle et économique de chaque segment musical... »*

*D'où cette forte revendication unanime de la création d'un observatoire des musiques, véritable préalable à toute étude sérieuse sur l'ensemble de notre secteur avec deux missions. Dans le même temps, il est important que cette réflexion mette en perspective le projet d'observatoire européen en cours d'élaboration. »...<sup>1</sup>*

Six années plus tard le « rapport Latarjet » pointera la même inexistence de données chiffrées concernant le champ du spectacle vivant.

*« ...La complexité de l'objet étudié ainsi que les documents mis à la disposition des auditeurs ne nous autorisent pas à présenter le spectacle vivant dans son ensemble. L'insuffisance de données sur certains secteurs, l'impossibilité de*

---

<sup>1</sup> - in « Rapport de la commission nationale des musiques actuelles à Catherine Trautmann ministre de la Culture et de la communication », ministère de la Culture et de la Communication, septembre 1998, page 32

*mobiliser les centres de ressources sur des études particulières n'ont pas permis à la mission de réunir toutes les données nécessaires à cet état des lieux, malgré la volonté des institutions rencontrées de s'associer à ce projet. De ces observations, nous tirons la conclusion que le spectacle vivant et ses activités nous restent en grande partie mal connus.*

*La plupart des informations recueillies ne proviennent pas d'outils statistiques, mais de dispositifs de gestion. Ces données sont donc collectées dans une perspective fonctionnelle, avec des méthodes propres à chaque organisme. Le découpage de l'activité, les nomenclatures, les méthodes de calculs divergents rendent approximative toute tentative de comparaison... ».<sup>2</sup>*

Fort de ce constat, et faute d'avoir pu avancer sur ce sujet, il apparaît de plus en plus nécessaire que les acteurs professionnels s'organisent et développent de manière concertée et indépendante leurs propres outils d'analyses afin d'assumer la production de leur connaissance. C'est là, l'un des principaux enjeux autour de la question de l'observation.

## 1.1 Maîtrise de l'information

Le principe fondamental à respecter est la responsabilisation et l'implication des acteurs de terrain en leur laissant la pleine gestion et maîtrise de l'information qu'ils produisent. L'observation n'a de raison d'exister que si les personnes ou structures observées acceptent volontairement d'entrer dans un processus d'observation et donc d'y participer activement par la transmission des informations attendues. Cette participation active n'est possible que si l'on offre aux personnes et/ou structures observées la pleine maîtrise des informations qui les concernent.

L'observation ne doit plus être pensée comme un outil au service de l'institution. Un état des lieux des différentes tentatives effectuées aujourd'hui sur le territoire, amène rapidement au constat que cette méthode reste un échec. Cet échec tient au fait que les dispositifs d'observation ont toujours été pensés dans une logique de subordination financeurs/financés, et souvent mis en place par des techniciens ou des prestataires privés habitués aux méthodes d'audit et de contrôle empruntées au secteur privé. Il semble, aujourd'hui, nécessaire d'explorer d'autres pistes et inverser cette tendance, que l'institution se mette au service des acteurs en proposant les moyens d'organiser leur propre observation ; que des espaces de réflexions et d'échanges autour des méthodes, des outils, du traitement et de l'analyse des informations soient mis en place, mais en laissant la pleine maîtrise de l'information aux acteurs de terrain.

## 1.2 Rationalisation et économie d'échelle

Face à la demande croissante d'informations et de données des acteurs, institutions, organisations professionnelles, et partant du constat du retard important accumulé en ce domaine, il semble que la solution la plus adéquate pour apporter des réponses aux attentes respectives de chacun se trouve dans la rationalisation des moyens. En effet, les observatoires existants sont trop peu nombreux et disparates pour permettre à chacun d'accéder à des analyses qui les concernent. Il apparaît aujourd'hui opportun, concernant le spectacle vivant, d'anticiper et de réfléchir, par filière ou champs esthétiques, à des pistes de mutualisation des moyens humains techniques et financiers. Il s'avère tout à fait pensable, que des organisations professionnelles appartenant à un même secteur puissent partager à plusieurs la charge et la responsabilité d'un processus d'observation, plutôt que de ventiler ces moyens sur chacune d'entre elles. De tels projets permettraient d'une part, de réaliser des économies d'échelle,

---

<sup>2</sup> - in « Quelques données sur le spectacle vivant », Annexes 1 du rapport « Pour un débat national sur l'avenir du spectacle vivant », Bernard Latarjet, ministère de la Culture et de la Communication, avril 2004, page 3

d'autre part de créer des passerelles entre les dites organisations, et enfin de rationaliser le processus d'observation pour un même secteur.

### 1.3 Connaissance et construction collective

Le besoin de connaissance du secteur des musiques amplifiées/actuelles n'est plus à démontrer. Mais cette connaissance doit passer par une phase de production collective, permettant d'analyser les pratiques, de dégager les problématiques et de proposer des contenus accessibles à chacun. Les travaux produits doivent dépasser la simple description et tendre vers des analyses critiques et prospectives. Les critères d'analyse et les thèmes à interroger doivent être discutés et fixés collectivement.

A travers la construction collective, c'est bien la mise en place d'une culture de l'échange et du transfert des connaissances qui se joue, pour créer un « patrimoine » à la fois à un niveau individuel et collectif. Enrichir ce patrimoine de connaissances par l'interaction, en encourageant les relations entre participants, l'échange et l'enseignement réciproque, la créativité, ce qui implique de travailler différemment, d'exploiter les ressources recueillies et d'organiser la mise à jour différemment de manière coopérative. Dans ce cadre, la progression des outils et des analyses afférentes se doit d'être définie par concertation des acteurs.

### 1.4 Développement et structuration des acteurs

L'Observation Participative et Partagée s'avère être un outil d'appui efficient pour les acteurs professionnels. Le volume d'informations collectées et les analyses produites constituent un socle de connaissances consultables à la disposition des professionnels pouvant les alimenter dans leur entreprise de développement et de structuration de projets.

Ainsi, l'Observation Participative et Partagée doit permettre à chaque acteur de porter un regard différent sur son action et sa structuration en apportant des éléments de comparaison avec des lieux à taille, structuration, territoire, activités, et projets identiques ou quasi similaires (Porter un regard sur l'action initiée, ou en cours d'élaboration, en formulant autrement les réalités sur lesquelles les lieux opèrent, ou vont opérer).

Elle peut devenir un outil d'aide à la décision à destination des acteurs professionnels et/ou institutionnels. L'approche comparative apporte une réflexion critique à l'échelle globale et permet aux structures de se situer dans un ensemble beaucoup plus vaste.

Elle peut également favoriser et renforcer l'émergence de nouvelles dynamiques d'échanges à l'intérieur d'un réseau (ou entre différents réseaux).

Elle permet de manière très réactive d'alimenter des questionnements et problématiques naissantes par production de données statistiques et d'analyses dans un délai court.

Elle doit fournir aux partenaires publics, une lisibilité actualisée du secteur des musiques amplifiées/actuelles permettant de mettre en évidence des critères d'analyse, de dégager des évolutions et des tendances, d'analyser les besoins, d'accompagner les structures de manière plus pertinente,...

Enfin, s'agissant du secteur des musiques amplifiées/actuelles et plus largement de celui du spectacle vivant, l'Observation Participative et Partagée doit contribuer à la réflexion générale sur de nombreux points, comme la structuration professionnelle, les politiques culturelles, l'aménagement du territoire...

### 1.5 L'évaluation

L'un des derniers enjeux importants de l'Observation Participative et Partagée, réside dans la possibilité qu'elle offre d'alimenter les dispositifs d'évaluation des structures et de leur projet artistique et culturel. Ce peut être un outil complémentaire permettant aux partenaires publics de mieux évaluer les structures qu'ils financent par l'accès à une connaissance plus précise du secteur sur lequel ces structures inscrivent leurs activités et actions.

Mais l'évaluation ne doit pas seulement s'appréhender comme un processus visant à mesurer les écarts existants entre des objectifs fixés initialement et les résultats atteints dans le cadre de l'utilisation de financements publics par une structure donnée, elle doit également être intégrée en interne par les structures comme outils de connaissance et d'auto diagnostic lui permettant de mieux se structurer et se développer.

L'Observation Participative et Partagée offre de ces deux points de vue une possibilité d'accéder à des données statistiques et qualitatives permettant d'intégrer la réalité d'une structure donnée dans un panel beaucoup plus vaste qui peut être défini aussi bien au regard d'une approche territoriale (données départementale, régionale, nationale), financière, structurelle, ... Elle doit permettre de bâtir, en concertation avec les partenaires publics, des batteries d'indicateurs et des analyses permettant de replacer l'activité d'une structure dans un secteur professionnel clairement identifié de façon à en faciliter à la fois la lecture et l'évaluation.

## 2 PRINCIPES ET ETHIQUE DE L'OBSERVATION PARTICIPATIVE ET PARTAGÉE ET PARTAGÉE

---

La méthode de « **L'Observation Participative et Partagée** » [OPP] repose sur un socle de principes éthiques et sur un système de valeurs validées entre les différents acteurs qui s'y impliquent.

Habituellement, l'observation est mise en place comme une « mécanique », avec d'une part l'enquêté et d'autre part l'enquêteur ; ce dernier sous-traitant ou déléguant souvent la réalisation de l'enquête à un « professionnel ». Cette méthode de simple transfert d'informations cantonne les personnes ou structures enquêtées dans un processus passif ou faussement actif, sans que soit posé explicitement le sens profond du traitement de l'information. L'enquêté est invité ou obligé de transmettre l'information, souvent pour le compte d'institutions publiques ou professionnelles, sans être associé, en amont à l'élaboration de l'enquête, ni ultérieurement à son traitement.

« L'Observation Participative et Partagée » propose de rééquilibrer les intérêts respectifs de ses différents acteurs, en donnant aux enquêtés la maîtrise du processus sans pour autant exclure leur environnement institutionnel et politique.

L'enquêté traditionnel devient acteur de son enquête par le biais d'une mise en commun et d'une représentation collective et reste « propriétaire » des données et de leur usage. Néanmoins, il peut associer les institutions publiques et professionnelles qui le souhaitent afin qu'elles obtiennent les données qu'elles attendent en fonction de leurs besoins d'analyse et d'évaluation.

Dès lors l'établissement de principes méthodologiques doit être clairement exposé en amont selon des bases éthiques<sup>3</sup> et déontologiques<sup>4</sup> connues et partagées de tous les participants, qui sont :

- Les contributeurs, producteurs et maîtres de l'information donnée
- Le(s) coordinateur(s), qui organise(nt) le processus d'observation pour le compte des contributeurs dont ils sont souvent l'émanation ou la représentation. Ils garantissent le respect de la méthode et le bon usage des outils.
- Les partenaires, institutionnels et professionnels, qui ont accès à l'information et sont associés s'ils le souhaitent au processus d'observation.

---

<sup>3</sup> - « *Sciences de la morale ; ensemble des conceptions morales ; qui concerne la morale* » in « Le Robert Micro » Edition 1998.

<sup>4</sup> - « *Ensemble des règles et des devoirs régissant une profession* » in « Le Robert Micro » Edition 1998.

## 2.1 Les contributeurs au cœur du dispositif de l'Observation Participative et Partagée

A l'inverse de beaucoup d'enquêtes initiées sur le territoire français depuis quelques années sur le secteur des musiques amplifiées/actuelles, La Fédurok a voulu placer les acteurs en situation de « contributeurs participants », en les associant à tous les stades d'élaboration de l'enquête par un principe d'aller/retour leur permettant d'alimenter et de valider chaque étape de traitement. Ils sont placés, de ce fait, au cœur du processus de « l'Observation Participative et Partagée ».

Ce principe permet, entre autre, de lever une des principales contraintes rencontrées dans la mise en œuvre des enquêtes par questionnaire qui reste le refus, explicite ou implicite (« pas le temps » ...), de fournir les informations attendues. Très souvent le sentiment de subir l'enquête comme une situation d'audit ou de contrôle potentiel a pour résultat une certaine résistance au remplissage des questionnaires. Généralement, ce constat, tient au fait que les « enquêtes » (ou les structures qu'ils représentent) ne sont appréhendées par les initiateurs de l'enquête qu'en terme de capital d'informations à recueillir, sans que ne soient prises en compte leurs caractéristiques de fonctionnement (économie, structuration...).

Cette contrainte ne peut être levée qu'en reconsidérant la posture des enquêtés, et par-là même, la redéfinition de leur statut dans le processus d'observation.

Ainsi, « L'enquêté » devient cumulativement :

- Bâtitseur de la méthode puisque associé à chaque phase du processus de construction
- Contributeur par l'alimentation directe d'une base de données informatique partagée, mais aussi par la participation à des moments de production collective, d'analyse et de connaissance.
- Utilisateur de façon individuelle ou collective, par l'utilisation de l'outil (consultation des informations le concernant, de restitutions statistiques et d'analyses produites).

La redéfinition de ces intitulés peut sembler anodine, voir inutile pour certains, mais elle est symboliquement et politiquement d'une importance capitale, puisque inhérente à une philosophie d'action fondant la méthode de l'Observation Participative et Partagée.

## 2.2 La participation par l'implication

L'Observation Participative et Partagée s'appuie dans sa conduite et son traitement sur une dynamique de partage de l'information et d'implication des acteurs. Le fait d'associer l'ensemble des personnes et structures participant à l'enquête à sa propre mise en œuvre, en offrant les espaces et temps de contribution nécessaires à son élaboration, doit permettre, par l'implication de chacun, d'amorcer une réelle dynamique collective. Cette implication des participants devient alors sans commune mesure avec la simple mobilisation d'exécutants non impliqués. La participation ne doit en aucun cas être imposée, elle doit s'imposer naturellement, au regard des intérêts et enjeux que trouve chacun à s'impliquer.

Le principe reste simple, après un travail de construction, un premier document de travail (et ce, pour chaque étape) est proposé pour lecture pour une période donnée durant laquelle les

remarques sont récoltées, puis discutées pour venir contribuer, par un jeu d'aller/retour, à la finalisation du document. Une fois celui-ci modifié et finalisé, il est proposé pour validation à l'ensemble des participants et partenaires de l'enquête.<sup>5</sup>

## 2.3 La dynamique

L'Observation Participative et Partagée en elle-même n'est nullement figée et peut se voir évoluer au gré des problématiques, remarques et demandes des différents participants. Elle doit s'adapter, dans le temps, aux attentes des contributeurs/utilisateurs et partenaires. Elle ne doit en rien être arrêtée, pour intégrer de manière la plus souple possible les questionnements et problématiques nouvelles émergeant au gré de l'évolution du secteur étudié et, plus largement, de la société et des pratiques sociales qu'elle développe.

## 2.4 La permanence de l'outil

L'Observation Participative et Partagée ne doit en aucun cas être envisagée comme un outil arrêté dans le temps. Bien au contraire, elle doit devenir permanente, au service des participants, et s'inscrire dans le long terme comme un outil de connaissance et d'aide à la décision ayant pour fonction d'alimenter les utilisateurs dans le quotidien de leur activité. De plus, le fonctionnement distant de l'outil sur lequel s'appuie le système de recueil de l'information (accessible via Internet) lui confère une souplesse d'utilisation attendue par les contributeurs. En effet, les technologies de l'information facilitant aujourd'hui la communication, le stockage et l'échange de données, indépendamment des localisations géographiques, des serveurs et des acteurs, la consultation et/ou l'interrogation de l'outil par les participants peut se faire à tout instant et de manière permanente, sans intervention technique et/ou administrative extérieure.

## 2.5 La réciprocité

Cet outil ne peut être fonctionnel, que si les participants s'investissent aussi bien dans son alimentation que dans son utilisation. Il est indispensable que les participants prennent conscience qu'en alimentant un outil de ce type ils s'alimentent eux-mêmes, par anticipation des possibilités d'utilisation ultérieure qu'ils pourront faire de l'outil via son interrogation (restitutions statistiques statiques et dynamiques en ligne). Ce principe préside à la réussite de tout projet reposant sur un fonctionnement coopératif et alimenté collectivement.

## 2.6 L'accompagnement des participants

Il semble nécessaire, au regard de l'ampleur et de la charge de travail, que les participants soient accompagnés tout au long du processus de l'Observation Participative et Partagée (formation à l'utilisation de la base de données en ligne, à ces fonctionnalités de restitutions dynamiques, aide à la formalisation d'informations complémentaires non encore produites...) de façon à les libérer des contraintes liées à l'utilisation des nouvelles technologies, en les aidant à s'approprier l'outil pour une utilisation libre et autonome.

---

<sup>5</sup> - Ce principe est suivi principalement concernant :

- Le présent document méthodologique
- La grille de d'observation (questionnaires papier)
- Les analyses et synthèses produites

Ce fonctionnement participatif est activé selon 3 niveaux d'acteurs :

- Les participants (les acteurs associés à l'Observation Participative et Partagée )
- Le comité coopératif (les partenaires associés à l'Observation Participative et Partagée )
- Le comité technique (les techniciens et experts associés à l'Observation Participative et Partagée )

L'enquêteur devient dès lors :

- Coordinateur ayant pour mission d'organiser et de faciliter le processus global d'observation, de garantir la méthode tant sur le plan technique que relationnel, d'organiser et animer la dynamique participative entre les différents acteurs, tout en accompagnant les contributeurs à l'utilisation et à l'alimentation des outils mis à leur disposition pour mener à bien le projet.

## 2.7 Le respect de l'anonymat et la confidentialité des données

On ne peut aujourd'hui envisager la collecte, l'échange et le partage des données sans s'interroger sur le cadre juridique et les conditions déontologiques du recueil et du traitement de ces informations et donc du respect de l'anonymat et la confidentialité de ces données. Conformément à la loi informatique et liberté<sup>6</sup>, les données et informations recueillies dans le cadre de l'Observation Participative et Partagée sont anonymes. Il ne peut être fait mention nominativement de structure ou de personne. En aucun cas les structures ne peuvent être citées puisque l'analyse des données repose sur le croisement ou l'association de variables particulières permettant la définition de moyennes et de profils. Le travail d'analyse repose sur le traitement de données récoltées à partir d'un panel de structures, et non sur un équipement en particulier. Par contre, chaque structure contributrice, pourra en retour, accéder à l'ensemble des analyses la concernant. Toute demande d'information portant sur une structure spécifique ne pourra être renvoyée par les personnes en charge de la coordination de l'Observation Participative et Partagée. Une telle demande sera renvoyée obligatoirement vers la structure concernée, et ce, de manière automatique, afin que celle-ci puisse juger bon, après étude de la demande, de répondre par l'affirmative ou la négative à la transmission des informations demandées.

## 2.8 La transparence

L'ensemble des documents techniques et méthodologiques en lien avec l'élaboration et le développement de l'Observation Participative et Partagée se doit d'être accessible en toute transparence par les participants, les partenaires et le tout public. Ces documents sont mis en ligne sur le site Internet de La Fédurok, de façon à ce que chacun puisse avoir une lecture précise de l'état d'avancement de l'enquête (méthodologie, grille de questionnements, synthèses, analyses, comptes-rendus des réunions du comité coopératif et du comité technique et scientifique...). Il est important de rappeler ici, que ce travail a pour objectif d'améliorer la connaissance et qu'il relève des missions d'intérêt général de La Fédurok de rendre accessible les résultats produits aux acteurs du secteur des Musiques amplifiées/actuelles. Ce principe de transparence se doit d'être également intégré par l'ensemble des contributeurs quant à la transmission de leurs informations (bilan financier, bilan d'activité...).

## 2.9 L'évaluation respectueuse

Le travail d'analyse effectué à partir des données recueillies permettant de porter un diagnostic, l'évaluation du travail réalisé par les participants au regard des missions qui leurs sont fixées sera rendu possible. Cependant, il est nécessaire que ce travail d'évaluation soit également réciproque, en permettant aux contributeurs/utilisateurs de pouvoir évaluer le travail réalisé par l'équipe (et notamment le coordinateur de l'enquête) en charge de la

---

<sup>6</sup> - Un dépôt de dossier est effectué auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) concernant l'utilisation des données personnelles conformément à la loi informatique et libertés : <http://www.cnil.fr>

réalisation et de la mise en œuvre de l'Observation Participative et Partagée . Les modalités de l'évaluation respective étant à définir avec les participants eux-mêmes.

## 2.10 L'indépendance politique

Il semble, enfin, important de préciser que le travail d'observation mené par quelque acteur que ce soit doit être dégagé de toute contrainte politique extérieure visant à l'influencer ou l'instrumentaliser. C'est pourquoi les « porteurs » du travail d'observation doivent être dégagés des enjeux politiques locaux dans lesquels sont inscrits ses contributeurs/participants. Ce principe garanti l'indépendance scientifique du travail d'observation par un positionnement à l'extérieur des institutions.

## 2.11 Une charte de l'Observation Participative et Partagée

Les points venant d'être exposés ci-dessus sont intégrés dans une charte ayant pour objectif de fixer les règles liées au bon déroulement et à l'usage de l'Observation Participative et Partagée tout en permettant aux différents participants de s'approprier les droits et devoirs y étant mentionnés. Cette charte précise également les conditions d'échanges transversaux d'informations récoltées avec d'autres partenaires institutionnels ou professionnels.

## 3 A L'ORIGINE DE L'OBSERVATION PARTICIPATIVE ET PARTAGÉE : « LE TOUR DE FRANCE »

---

### 3.1 Préambule / historique

En 1998/1999 La Fédurok – fédération de lieux de musiques amplifiées actuelles (association loi de 1901) décide de passer une étape de sa structuration en la constitution d'une équipe permanente. L'un des tous premiers chantiers mis en œuvre prioritairement par le conseil d'administration de l'époque s'avère être un état des lieux exhaustif des lieux adhérents de la fédération. Les bases de l'Observation Participative et Partagée de la Fédurok sont jetées avec la naissance du « Tour de France ».<sup>7</sup>

Ce chantier expérimental est mené, depuis son lancement, en partenariat avec Médias-Cité ([www.medias-cite.org](http://www.medias-cite.org)) qui est une structure associative travaillant à l'accompagnement des opérateurs éducatifs, culturels et d'éducation populaire qui souhaitent mettre en œuvre un projet lié à la démocratisation des nouvelles technologies. Cette association accompagne La Fédurok dans la mise en œuvre technique de l'ensemble du volet informatique du Tour de France (développement d'outils informatiques spécifiques, mise en ligne sur le site Internet [www.la-fedurok.org](http://www.la-fedurok.org), conseil technique et méthodologique...). Il s'est surtout agit, concernant ce chantier, d'un travail d'ingénierie et de recherche ayant pour objectif le développement informatique d'application distante en ligne.

Une année et demi de travail a été nécessaire avant que les premiers résultats ne voient le jour, avec une première restitution synthétique des résultats aux adhérents de la fédération lors de l'assemblée générale de Cavaillon en juillet 2001.<sup>8</sup>

Ce travail a consisté, par phases :

- à la création d'une **grille de questionnements** au format papier balisant avec 1200 questions 4 grands champs : le lieu, son projet, son équipe et son territoire,
- au développement de cette grille d'observation en **base de données informatique** sous Access (PC),
- à la mise en ligne de cette base de données informatique sur le **site Internet** de La Fédurok (création de formulaires d'administration de la base de données en ligne en ASP) en accès distant et permanent.
- au **recueil et la saisie des informations** en ligne via Internet pour les 45 lieux appartenant au réseau Fédurok,

---

<sup>7</sup> - cf. « *Méthodologie du Tour de France de La Fédurok* »

<sup>8</sup> - cf. « *Synthèse de la 1ère édition (1999/2000) du Tour de France – « Le Tour de France, une première »* »

- à la **visite *in situ*** (de 1 à 3 jours) de chacun des 45 lieux adhérents (rencontres des membres des équipes permanentes, passation d'entretiens individuels avec chaque membre des équipes permanentes),
- à la mise en place de requêtes et **restitutions statistiques en ligne** sur le site Internet de La Fédurok (traitements statistiques en temps réels), s'appuyant sur les informations recueillies dans la base de données.
- à la **production d'analyses et de synthèses** (cf. synthèse de la 1ère édition du Tour de France, des synthèses spécifiques ont également été réalisées sous la demande et destination de producteurs, des lieux Fédurok de la région Bretagne...).

### 3.2 Définition de l'Observation Participative et Partagée

L'observation reste une méthode d'investigation empruntée aux sciences physiques et naturelles, transposée aux sciences humaines et sociales. Elle consiste à recueillir des informations sur les agents sociaux en « captant » leurs comportements et leurs propos. La finalité initiale de l'observation restant, après l'analyse des informations recueillies, de porter un diagnostic.

Le terme « Observation Participative et Partagée » tel qu'il est envisagé dans le cadre des objectifs que se fixent les adhérents de La Fédurok via la mise en œuvre de ce chantier, ne doit pas être entendu au sens stricte et littéral de la définition donnée par les sciences sociales. Il s'agit d'une démarche s'appuyant sur différents outils et méthodes (aussi bien quantitative que qualitative) et appréhendée de manière transversale et complémentaire. Il s'agit d'un processus de partage dynamique de connaissances utiles à l'action :

#### Recueil de l'information par :

- Questionnaire
- Entretien semi-directif
- Documentation

#### Observation des positionnements collectifs et individuels dans le cadre de :

- Groupes de travail
- Séminaires
- Ateliers
- Réunions
- Echanges et entretien informelles

L'Observation Participative et Partagée s'appuie sur l'ensemble de ces modalités d'échanges et d'émission de l'information pour l'analyse d'une problématique posée sous un angle d'approche systémique.<sup>9</sup>

Le principe, même s'il semble ambitieux, reste simple : toute information recueillie, aussi infime qu'elle soit, peut apporter un éclairage à l'explication d'un problème ou à la

---

<sup>9</sup> - « La démarche systémique est une approche interdisciplinaire qui cherche à expliquer le fonctionnement d'un système, d'une organisation, en analysant les relations qui existent entre les différents éléments de l'ensemble et les interactions entre le tout et son environnement. Le systémisme utilise trois concepts fondamentaux qui sont le système, la fonction, le produit :

- Le **système** est l'organisation délimitée par ses frontières avec l'environnement et qui se caractérise par des échanges avec celui-ci.
- La **fonction** est une entité qui se caractérise par des « métiers » ou des « rôles » tenus par des acteurs du système (fonction administrative, fonction relationnelle, fonction technique).
- Le **produit** peut être soit le résultat final obtenu suite à la réalisation des projets d'action, soit un élément du système c'est à dire le résultat d'un projet d'organisation ».

in « Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales » : Joël Guibert et Guy Jumel, Collection Cursus, Edition Armand Colin, p. 28-29.

compréhension d'un comportement. La difficulté principale restant la gestion de cette information pour son analyse ultérieure.

### 3.3 Pourquoi observer ?

Il s'avère que si le secteur des musiques amplifiées/actuelles est devenu un terrain exploratoire pour la recherche en sciences humaines en France dans les années 80, cette montée en puissance de l'intérêt qu'a suscité ce secteur et les cultures qu'il développe et qui le portent, s'est fait par étapes et champs d'investigation successifs. Une grande partie des travaux réalisés ont surtout eu pour objet de **mieux identifier et comprendre** :

- les pratiques culturelles des populations concernées (musiciens et artistes, groupes de musiciens, publics de concerts, les populations « jeunes »...),
- Les politiques culturelles (décentralisation de l'État sur les Régions, Départements et localités, émergence de nouveaux interlocuteurs sur le terrain (ADDM, DRAC, services culturels divers) et par élargissement du champ des musiques amplifiées au secteur social par exemple,
- Les esthétiques musicales (construction historique de l'histoire de ces musiques et de leurs divers courants suite à l'explosion des 2 derniers grands courants musicaux que sont le rap/hip-hop et la techno, dans les années 80),
- Les industries culturelles (mise en évidence du poids économique que représente le secteur des musiques amplifiées/actuelles en Région, analyse des évolutions et des tendances à la concentration des industries culturelles, analyse sociologique et économique de la consommation de masse, approche différenciée de la consommation culturelle, ...),
- Le poids économique et social que représente l'ensemble des pratiques induites ou développées par les musiques amplifiées. Un nombre important d'états des lieux départementaux et/ou régionaux ont été lancés, souvent à l'initiative des acteurs institutionnels, ayant pour objectif d'évaluer les forces vives en présence dans leur périmètre géographique d'action de façon à mieux adapter les politiques culturelles locales aux attentes des acteurs.

Pourtant, aucune étude de rayonnement national n'a été menée sur le secteur des lieux de musiques amplifiées/actuelles. Excepté certaines études réalisées sur des agglomérations, des départements ou des régions, aucun travail d'observation et d'analyse n'a pu permettre d'avoir une vision globale de cette partie du secteur.

C'est face à ce constat, que La Fédurok a décidé, en 1999, de lancer un état des lieux de l'ensemble de ses adhérents devant permettre de mieux identifier qui ils sont et ce qu'ils font : « Le Tour de France de La Fédurok ». Ce travail d'observation expérimental et les principes qui le portent avaient pour objectif de combler un manque de connaissance certain sur des lieux qui sont par leur fonction et leurs actions multiples à la croisée de nombreuses problématiques (cf. « Méthodologie du Tour de France de La Fédurok »).

Cinq années de travail sur ce sujet ont surtout permis d'affiner la méthode et plus encore de réellement asseoir les objectifs et enjeux d'un tel travail pour les acteurs eux-mêmes, tout en dégagant les valeurs et principes éthiques l'encadrant et nécessaires à sa réalisation dans les meilleures conditions (cf. *partie 1 de ce document*).

### 3.4 Qui observer ?

Le choix d'observer **des lieux de musiques amplifiées/actuelles** s'est imposé naturellement au regard de l'objet même de la fédération. Il se trouve que ces équipements possèdent de grands avantages quant à l'analyse du secteur :

- Les lieux : Ils sont des espaces privilégiés sur un territoire donné où se croisent les populations, les pratiques culturelles, les esthétiques musicales... Ils constituent au plus près du terrain, le lien entre les pratiques des populations et l'action politique et culturelle.
- Le nombre : La Fédurok regroupe plus d'une soixantaine d'équipements de diffusion spécifique. Etendu à d'autres fédérations ou réseaux, ce panel peut rapidement « s'étoffer » pour atteindre 80 à 100 lieux observés.
- Le territoire : les lieux sont répartis sur l'ensemble du territoire national (régions, départements, dom-toms) avec des spécificités géographiques, politiques, économique, culturelles et sociales distinctes.
- La diversité : avec des équipements à taille, équipe, projet et activités différents, nous avons une diversité des champs d'intervention et des actions menées, aussi bien dans le domaine de la diffusion, que de la répétition, de l'enseignement musical, de l'enregistrement, de la formation ou de l'information, avec, en complément des activités liées directement aux musiques amplifiées, des activités générant du lien social, les positionnant comme des lieux de vie qui permettent aux populations et aux réseaux de se croiser et d'échanger.
- La spécificité : des équipements se positionnant essentiellement sur le secteur des musiques amplifiées et les pratiques culturelles qui en découlent ou l'alimentent.

Si le panel de l'observation s'est limité pour une première époque aux lieux proprement dits, l'élargissement de ce dernier doit être aujourd'hui anticipé et envisagé, de manière à pouvoir demain intégrer d'autres « structures » (Festival, association d'organisation, etc...), et ainsi élargir le panel des structures observées, pour une lecture encore plus précise du secteur des musiques amplifiées et actuelles. A compter de l'année 2006 le travail d'Observation Participative et Partagée est mené conjointement avec la Fédération Des Scènes de Jazz.

### 3.5 Comment observer ?

Afin qu'un tel type de projet/enquête puisse trouver une réelle dynamique et surtout devienne opérationnel, il semble évident, que son cadrage méthodologique doit être précis et méthodique. Il s'agit pour répondre à cette question « Comment observer ? » de surtout définir et préciser la méthode utilisée, c'est ce que va s'attacher à faire la partie suivante de ce document...

# 4

## LA METHODE

---

### 4.1 Une méthode à la fois quantitative et qualitative...

Il semble tout d'abord important de faire une petite mise point, devant permettre de dissiper aussi bien les malentendus que différentes remarques émanant de débats méthodologiques propres à la sociologie contemporaine concernant la méthode adoptée.

Afin d'être des plus clairs possibles, car il y a souvent, de la part des acteurs, appréhension et méfiance notamment à l'égard des données chiffrées et des calculs, il nous semble important de réaffirmer que ce travail est appréhendé comme un tout, et qu'à ce titre, l'utilisation de l'ensemble des outils et techniques mises en œuvre dans la recherche en sciences sociales peut apporter une part de lecture des faits observés de manière complémentaire. A la question de savoir s'il existe une méthode unique permettant d'analyser et de comprendre les phénomènes humains et sociaux, la diversité des réponses conduit, aujourd'hui, à conclure que, désormais, le « pluralisme méthodologique » semble la position la plus admise... C'est pourquoi il a été convenu, pour construire au mieux la méthodologie, de s'appuyer sur des techniques d'enquêtes, aussi bien quantitative que qualitative. Une technique à elle seule n'est pas suffisante pour appréhender le réel, la complémentarité des techniques permet de le relativiser, mais elle tend également à le rendre plus complexe...

Différentes techniques et outils sont ainsi conjointement utilisés dans le cadre de l'Observation Participative et Partagée :

#### L'observation directe et participante :

- En réunion
- En groupe de travail
- En séminaire
- Sur des structures en activité
- Sur des équipes en activité
- ...

#### L'analyse documentaire :

- De projets artistiques et culturels des lieux
- De statuts associatifs
- De documents comptables validés
- De comptes-rendus de réunions
- D'articles de presse
- De supports de communication

- ...

#### **L'enquête quantitative et qualitative :**

- Par questionnaire en ligne via Internet
- Par entretien semi-directif des permanents des structures

#### **La statistique par l'analyse et la production :**

- De données brutes (chiffres en valeur absolue obtenus par comptage ou recensement présentés sous forme de tableaux)
- D'indicateurs (résultats de calculs effectués sur les données brutes : moyennes, ratios, indices, permettant la comparaison)
- D'éléments figurés (représentation sous formes de graphiques des résultats globalisés, extraits des tableaux, permettant de montrer les tendances)

#### **La cartographie :**

- Restitution cartographiques en ligne sur Internet via Localis<sup>10</sup> (module complémentaire de CooPalis)
- Production de cartes permettant la lecture d'analyses spatiales et territoriales

## **4.2 Le cahier des charges**

### **4.2.1 Le comité coopératif : outil d'orientation et de validation**

Un comité, rassemblant les principaux partenaires de l'Observation Participative et Partagée et utilisateurs de CooPalis, chargé du suivi méthodologique de l'étude est mis en place. Le comité coopératif doit être un espace d'échanges entre les partenaires, les contributeurs et les coordinateurs. Il doit permettre de valider, lancer et rendre effective l'Observation Participative et Partagée tout en contribuant à la définition de pistes exploratoires d'analyses et de développement.

Le comité coopératif a pour principale fonction de suivre son bon déroulement, c'est à dire :

- la tenue du cahier des charges (objectifs, méthode et calendrier),
- les méthodes d'enquêtes utilisées,
- les principes généraux.
- Le respect des principes éthiques et de la philosophie d'action
- La définition des priorités de développement de CooPalis
- Recueillir les attentes des différents partenaires en termes d'analyse
- ...

Le comité coopératif est constitué pour l'année 2007 des participants suivants :

- Ministère de la Culture et de la Communication :
  - DMDTS, bureau de la diffusion et des lieux, observatoire des politiques du spectacle vivant et le conseiller pour les musiques actuelles
  - Un(e) représentant(e) d'une DRAC
- Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative
- ARF (Association des Régions de France)
- FNCC (Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture)
- CNV (Centre National des Variétés)
- IRMA

<sup>10</sup> - Localis est un Système d'Information Géographique en ligne contributif créé par Médias-Cité en partenariat avec Makina-Corpus pour ce qui est de son développement. Il permet à l'utilisateur d'ajouter et de qualifier sur une carte des points, les rendant accessibles aux autres utilisateurs. L'ensemble de ces bases de données géo-référencées et cartographiques constitue "la source de l'information".

- Observatoire de la musique
- Opale - opérateur délégué du CNAR Culture (Centre Nationale d'Appui et de Ressources Culture)
- Musique et Danse en Picardie
- Le PATCH
- Fédération des Scènes de Jazz et de Musiques Improvisées
- La Fédurok

#### 4.2.2 Le comité scientifique et technique : outil de validation de la méthode et des techniques et outils utilisés

Un comité technique composé de personnes ressources et d'utilisateurs est constitué en parallèle du comité de coopératif. Cet instance constitue un réseau de personnes ressources et d'experts apportant leurs compétences spécifiques et complémentaires (dans les domaines des NTICs<sup>11</sup>, de la sociologie, de la statistiques, des sciences sociales en général...). Il assure un soutien en conseil technique et est le garant du sérieux scientifique des outils et méthodes utilisés. Il doit également permettre aux contributeurs et utilisateurs de contribuer aux évolutions de la grille de questionnements, de l'outil CooPalis et à la définition des pistes d'analyses :

- Contributeurs/Utilisateurs
- Experts
- Techniciens
- Personnes ressources
- ...

Il a en charge le suivi technique de l'étude, et pour fonction de construire et valider les outils et méthodes utilisées (mise en œuvre et aide à la construction et contrôle des outils d'enquêtes et d'analyse), tout veillant au respect de la démarche (mise en œuvre de l'enquête, principes éthiques...) :

- Construction et développement de la base de données informatique
- Arborescence de la grille d'observation
- Définition des variables utilisées et de leurs modalités (nomenclature)
- Homogénéisation des indicateurs communs
- Contrôle les incohérences et problèmes
- Définition des pistes d'analyse
- Développement des fonctionnalités de CooPalis et des outils numériques complémentaires
- ...

### 4.3 Les moyens humains

Bien qu'une grande partie du principe de recueil de l'information repose sur l'alimentation d'une base de données informatique en ligne, il semble important de rappeler qu'un ordinateur ne fonctionne jamais seul, et que les NTICs en elle-même ne dispense pas encore de l'intervention humaine... C'est pourquoi, il nous semble important de rappeler que la réalisation de ce type d'enquête nécessite des moyens humains relativement importants.<sup>12</sup>

<sup>11</sup> - NTICs : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

<sup>12</sup> - A titre d'exemple, et au regard de l'expérience de 5 années de travail sur le chantier « Tour de France » de La Fédurok, une session de recueil de l'information peut être réalisé par 1 personne travaillant à temps plein durant 1 année (pour un panel de 50 structures, représentant 350 permanents).

### Pour l'alimentation de la base de données :

Partant de ce principe, et si l'on pose comme fait que les acteurs observés n'ont pas acquis l'autonomie d'utilisation de la base de données, pour alimenter eux-mêmes cette dernière en information, il devient nécessaire qu'une personne en ait la charge. Cela induit un temps de saisi important. Pour exemple, et partant du questionnaire de l'Observation Participative et Partagée (comportant approximativement 1 200 questions), il s'agit pour 50 structures observées de remplir en saisi informatique 60 000 champs de la base de données...

Une grande partie de ce travail peut être réalisé pour chaque structure lors d'un entretien téléphonique d'une durée allant de 1 heure 30 à 2 heures. La partie complémentaire des informations étant saisi hors entretien, après réception des données additionnelles (données budgétaires et comptables, informations personnelles anonymées portant sur les permanents lié aux entretiens semi-directif). Ce travail peut être réalisé en 1 mois. Cependant cette phase demande un temps supplémentaire lié à la préparation de la phase de recueil de l'information, et au travail de relance des structures observées.

Il semble évident au regard, de ce qui vient d'être décrit, qu'il est préférable aujourd'hui de mettre les contributeurs en totale autonomie de saisi de leurs propres informations. C'est le choix qui est préconisé dans le cadre de l'Observation Participative et Partagée s'appuyant sur l'outil distant qu'est CooPalis. Chaque contributeur possède son propre espace, avec ses propres questionnaires qu'il rempli ou met à jour au fur et à mesure de leur mise en ligne ou des sessions. Le coordinateur ainsi dégagé du temps de saisi peut alors mieux organiser son temps de travail à la coordination globale du dispositif et surtout à l'analyse des données recueillies.

### Pour les visites sur site des structures prenant part au projet :

Cette phase reste, pour le coordinateur de l'observation, la partie la plus lourde en terme de disponibilité et de mobilité au regard du calendrier. Le principe de recueil de l'information sur le terrain doit prévoir un temps de présence de 2 à 3 jours par structure sur site, ce qui représente pour une session et 50 structures, en moyenne 120 jours de visites sur site (dont 350 heures d'entretiens semi-directifs), soit approximativement 6 mois de travail.

Il semble important de rappeler ici, que mener un tel travail sur un espace géographique aussi vaste que le territoire français impose certaines contraintes, notamment concernant la phase de recueil de l'information par entretien et de l'observation directe et participante in situ au sein des structures observées. Les temps de déplacement doivent être pris en compte et intégrés au calendrier général.

## **4.4 Le calendrier d'une session de l'Observation Participative et Partagée**

Ce calendrier ne prend pas en compte le temps nécessaire à l'élaboration de la méthodologie et de la grille de questionnement de l'enquête qui a nécessité, pour l'Observation Participative et Partagée actuelle, 1 an de travail spécifique.

Une année complète semble nécessaire pour mener à bien une « session » de recueil de l'information de l'Observation Participative et Partagée pour un panel de 50 structures (7 permanents en moyenne) représentant 350 permanents. Les moyens humains (cf. la partie précédente) nécessaires à la réalisation d'une session d'observation devront donc être en phase avec le nombre de structures observées.

La phase de recueil des données reste la plus longue et doit s'étaler sur 9 mois (3 mois pour l'alimentation de la base de données et 6 mois pour les visites sur site). Elle consiste :

- à l'alimentation de la base de données en ligne (alimentation, mise à jour des informations concernant la structure) :
- au recueil de données plus spécifiques concernant les informations budgétaires et les éléments chiffrés de l'activité des lieux.<sup>13</sup>
- Aux rencontres et visites in situ des structures observées.

Les 3 derniers mois sont réservés :

- au traitement des données
- à l'analyse des problématiques posées et définies par le comité coopératif
- à la rédaction d'un document permettant la diffusion des résultats

#### 4.5 L'approche quantitative - « les données chiffrées » :

##### 4.5.1 Mise au point sur les données chiffrées :

S'il a été choisi d'appuyer le socle de l'Observation Participative et Partagée sur une enquête par questionnaire, c'est parce que face à l'absence de données, tenter une bonne représentation de la réalité du secteur des musiques amplifiées/actuelles ne peut passer que par le recueil d'informations chiffrées. En effet, il semblait difficile, dans un environnement où désormais ce sont plutôt les chiffres qui doivent orienter l'action des citoyens et qui servent d'argument majeur, de ne pas passer par une première phase exploratoire sensée donner une photographie aussi complète que possible de la réalité d'une partie des structures du secteur (économique, politique, sociale, culturelle...).

Un questionnaire ne reste qu'un outil permettant de compiler des réponses apportées à des questions sur un panel, ou une population, plus ou moins large. Sortie de la maîtrise des techniques nécessaires à son élaboration, c'est bien plus une réflexion permanente sur le sens des données qu'il permet de construire qui doit être entretenue (objet des questionnements, pistes d'analyses possibles...). Car bien souvent on s'interroge sur la fiabilité des chiffres, sur leur manipulation éventuelle au lieu de commencer d'abord par se poser la question de la finalité et de l'usage qui en sera fait. La visibilité fournie par la statistique comporte sûrement des dangers, mais le silence en est un autre...

Il est nécessaire de rappeler à ce stade qu'observer ce n'est pas seulement dénombrer. En effet, on distingue théoriquement deux types de données chiffrées :

- **Les chiffres « descriptifs »**, qui sont destinés au recensement d'individus, d'activités, de structures... Ils permettent de produire des inventaires, des états des lieux, des annuaires... Ces données se suffisent bien souvent à elles même pour de nombreux porteurs de projet ayant pour objectif d'observer et répondant à des commandes publiques, car les politiques publiques reposent d'une manière ou d'une autre sur une comptabilité du réel.
- **Les chiffres « explicatifs »**, qui tente par la construction de questionnaire puis par le traitement statistique des informations recueillies, d'expliquer « objectivement » ce que les acteurs font par ce qu'il sont, et non pas seulement ce qu'ils disent de ce qu'ils font.

##### 4.5.2 Les champs d'observation :

---

<sup>13</sup> - Il est important de préciser à cet effet que les structures ont des plages d'analyses comptables différentes (certaines en année civile et d'autres en saison). Ajoutée au temps nécessaires à la validation des comptes annuels par un expert aux comptes, le calendrier peut s'en trouver allongé au regard du panel de structures observées. Il en va de même pour les bilan d'activité annuels qui peuvent également être réalisés selon le même découpage.

La grille d'observation (ou grille de questionnement au format papier) est constituée de 4 principaux champs d'observation permettant de recueillir un volume d'informations large et hétérogène sur les structures et les différents rapports qu'elles entretiennent à leur environnement :

- 1 - Le projet (culturel, artistique...)
- 2 - Le lieu (activités, équipements, budgets...)
- 3 - L'équipe (personnel, bénévoles, personnes ressources...)
- 4 - Le territoire (géographique, institutionnel, environnemental...)

Cette grille d'observation s'inscrit dans la durée. Elle doit permettre la constitution d'une base de données informatique (support numérique). Elle est découpée en sections de questions puis en questionnaires différents au sein de la base de données de Coopalys.<sup>14</sup>

Bien que la grille d'observation soit construite en amont de son développement informatique, il est tout à fait possible en cours de session, d'ajouter un ou plusieurs questionnaires supplémentaires portant sur d'autres champs d'observation connexes. Il est ainsi possible de rapidement créer et mettre en ligne un questionnaire spécifique au regard de l'actualité ou d'un questionnement particulier.

#### 4.5.3 Une grille de questionnements dynamique :

Cette grille, une fois élaborée, se doit de ne pas être figée, de façon à pouvoir évoluer dans le temps par anticipation et distanciation.

Le travail de construction, puis d'évolution, de la grille s'effectue par adjonction/modification des variables<sup>15</sup> (et de leurs modalités<sup>16</sup> liées) constituant la grille, jusqu'à ce que celle-ci se décline de la manière la plus précise et la plus logique possible. Chacune des variables, est susceptible d'être déplacée, supprimée ou rattachée à des questionnaires différents. Certains questionnements ou variables se recoupant devront être redéfinis. D'autres, inutiles, devront être supprimés. La grille finalisée doit être transparente et reposer sur une arborescence logique de façon à en favoriser la lecture pour les participants et les utilisateurs tout en évitant au maximum les questionnements redondants.

#### 4.6 **L'approche qualitative (« accompagnement et rencontre »)**

Il semble tout d'abord important, tout comme cela a été fait concernant l'approche quantitative, de faire une mise au point méthodologique.

S'il a été décidé de compléter le travail d'Observation Participative et Partagée (axé essentiellement sur une enquête par questionnaire pour ce qui est du recueil de l'information), c'est principalement parce qu'il n'est pas bon de privilégier de manière excessive la preuve statistique. En effet, les résultats d'une analyse statistique ne deviennent souvent compréhensibles que par le recours à des méthodes non statistiques et donc par défaut qualitatives. Les limites inhérentes à la statistique doivent inciter à rechercher d'autres types

---

<sup>14</sup> - Se reporter au document de présentation de Coopalys et à la grille de questionnements 2005 de l'Observation Participative et Partagée en annexes de ce document, afin de mieux appréhender et comprendre l'organisation des questions au regard des fonctionnalités de Coopalys.

<sup>15</sup> - « Dans une enquête d'opinion, les questions posées sont très diversifiées. Certaines vont porter sur les caractéristiques démographiques (sexe, âge, situation matrimoniale, nombre d'enfants) ou sur les opinions ou les préférences, ou encore sur les revenus, etc... . Les réponses possibles à une question sont les éléments d'une variable statistique. Par exemple, la variable ou le caractère « sexe » comprend deux modalités « masculin », « féminin », généralement codées 1 ou 2 » in « Cours de statistiques – Tome 1 » : Denis Bouget, Université de Nantes, Faculté des Sciences Economiques, 1987, p.3.

<sup>16</sup> - Cf. note de bas de page n°7

de validation et d'autres modes d'investigation (observations, entretiens formels ou informels...).

Dans le cadre de l'Observation Participative et Partagée, le remplissage du questionnaire pour chaque participant, n'est qu'une étape du dispositif, ayant pour objet de « capitaliser » des informations interrogeables ultérieurement en renvoyant des données statistiques permettant d'apporter un premier éclairage en réponse à une problématique particulière. Dans le processus global, les informations les plus porteuses de sens ou permettant de dégager des problématiques et des axes d'analyses pertinents, sont le plus souvent recueillies lors de contacts directs avec les participants (visites des lieux en activité, rencontres des permanents, échanges téléphoniques, temps de travaux collectifs : ateliers, groupe de travail, réunion, séminaires...). C'est pourquoi, le travail effectué doit reposer sur des méthodes et techniques complémentaires qu'elles soient quantitatives ou qualitatives...

La méthodologie retenue quant au recueil des données est basée sur l'accompagnement et l'échange bilatéral des informations (entretiens et rencontres).

Durant toute la durée de la phase de recueil de l'information, les participants doivent pouvoir s'appuyer sur le ou les coordinateur(s) de l'observation afin de pouvoir répondre aux questionnements attendus, communiquer les documents complémentaires à la saisie des informations. Il ne s'agit pas d'envoyer un questionnaire aux participants en leur laissant la seule responsabilité de la saisie.

La méthode adoptée dépend en grande partie du niveau d'autonomie acquis par les contributeurs dans l'utilisation des questionnaires en ligne et surtout de leur habitude à transmettre des informations pour l'alimentation d'un outil collectif. Dans le cas de contributeurs qui n'ont pas été familiarisés à l'utilisation d'outils en ligne, l'ensemble du travail de saisie, ou une partie, peut être pris en charge par le(s) coordinateur(s) sur le terrain ou au bureau permanent, et ce, de façon à dégager les lieux des contraintes inhérentes au remplissage fastidieux de ce type de support. Un travail de pré-saisie peut, donc, être réalisé en amont, pour validation des informations renseignées par les contributeurs lors de la consultation de leurs questionnaires. Les lieux se doivent, par contre, d'alimenter en information cette grille tant qu'elle n'est pas définitivement remplie (fax, téléphone, e-mail).

Ce temps de rencontres in situ, étalé sur une à trois journées, selon la taille de l'équipe permanente à plusieurs objectifs devant permettre :

- L'alimentation de la base de données informatique :
  - Compléter avec les permanents les différents questionnaires qui n'ont pas été complètement remplis
  - Valider avec les permanents certaines informations déjà saisies en amont par le ou les coordinateur(s) de l'observation
  - Recueillir des informations personnelles sur les permanents par passation d'un entretien semi-directif permettant d'alimenter la partie « Equipe »
- Au(x) coordinateur(s) de l'observation, de se rapprocher au plus près de la réalité du terrain (visite du lieu, rencontre de l'équipe, des membres du conseil d'administration de l'association, des partenaires, des bénévoles, réunions collectives...)
- Pour le lieu, d'exploiter la venue du ou des coordinateur(s) de l'observation pour échanger, trouver des solutions à des problèmes ou blocages rencontrés localement (rencontre d'élus ou d'institutionnels locaux, réunion de l'équipe du lieu...).

Les modalités de rencontres et d'échanges restent souples et diverses, adaptables à chaque structure et selon les besoins et objectifs de cette journée (outre le recueil de l'information). Le calendrier de ces journées doit impérativement être préparé en amont par la structure d'accueil en collaboration avec le ou les coordinateur(s) de l'observation. L'objectif étant qu'à la fin de ces journées de visite et d'échange, la grande majorité des informations ait été saisie dans la base de données et validées par les permanents de la structure d'accueil.

La finalisation du recueil des données s'effectue ensuite à distance, et ce, a posteriori, de façon à ce que l'ensemble de la grille soit complété. Sur le long terme et annuellement les données seront ainsi mises à jour.

Après cette mise à jour sur l'année n+1 les modalités d'analyse des données pourront mettre en perspective les évolutions et tendances par le biais d'un travail d'analyse sur plusieurs années (la première session de recueil des données ne permettant que l'observation des faits, l'évaluation ne peut être envisagée que dans un travail de comparaison sur deux années), qui permettra, par intégration de la dimension temporelle, un travail d'analyse prospective (évolutions, tendances...).

# 5

## LES OUTILS TECHNIQUES

---

La réussite d'une telle enquête dépend en grande partie du choix des outils techniques utilisés pour rendre son opérationnalité effective. C'est pourquoi La Fédurok et Médias-Cité ont mis en œuvre à partir de 1999 une collaboration dans le but d'explorer ensemble l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication dans des logiques de développement coopératif et d'Observation Participative et Partagée .

### 5.1 Un outil spécifique : CooPalis

C'est, plus particulièrement au travers des deux chantiers, intitulés « Espaces Multimédias en Aquitaine » et « Tour de France », que s'est concentré progressivement ce travail en commun face à la nécessité de placer les acteurs d'un domaine d'activité, dans le cas présent des espaces multimédias d'une part et des lieux de musiques actuelles et amplifiées d'autre part, dans un processus permanent de connaissance distanciée et partagée de leurs développements. Ce travail commun sur un chantier permanent a permis de préciser et d'améliorer des réponses techniques pour déboucher sur l'idée de développement d'un logiciel spécifique d'enquête : « CooPalis » et des modules complémentaires notamment cartographique, « Localis ».

CooPalis permet dans sa première version :

- Le repérage, l'observation, le recueil et l'analyse d'un secteur d'activité,
- Son alimentation par les acteurs eux-mêmes, en toute autonomie,
- L'organisation de restitutions individuelles et collectives,
- La traduction de ces informations en outils de travail au service de la compréhension et du développement des projets développés,
- D'être administré par la création de login et mot de passe d'utilisateur permettant un accès et des droits personnalisés à chaque contributeur ou partenaires,

Médias-Cité et La Fédurok, dans un souci d'intérêt général, ont souhaité informer les acteurs des particularités de l'outil et de leur travail d'ingénierie. Ils ont aussi décidé pour permettre au plus grand nombre d'acteurs culturels, en particulier du champ non lucratif et public, de s'en emparer en plaçant l'ensemble du chantier dans le domaine public : Méthodologies, démarches et outils. CooPalis et Localis sont, de ce fait, produits sous licence GPL (General Public License)<sup>17</sup>.

---

<sup>17</sup> - Termes de licence prescrits par GNU pour la protection des droits des programmeurs tout en autorisant une mise à disposition gratuite de leurs applications sur Internet. En plaçant une œuvre sous la licence GPL, un auteur déclare

## 5.2 Les fonctionnalités de CooPalis

CooPalis est un logiciel dont la fonction principale est de permettre à un utilisateur de créer, alimenter et traiter des enquêtes (en base de données) en ligne via Internet en toute autonomie et le plus simplement possible. Les destinataires de ces enquêtes peuvent alors répondre aux questionnaires qui leur seront proposés par l'intermédiaire de formulaires sur Internet. Les données enregistrées permettent au(x) coordinateur(s) de l'observation de générer des restitutions statistiques et dynamiques (données chiffrées brutes, tableaux, graphiques, camemberts, histogrammes, etc...). CooPalis est accessible depuis n'importe quel point du territoire par le biais d'un poste informatique (Mac, PC, Linux...) et d'une connexion Internet (ADSL, Wifi, Câble, Modem 56 Ko...).

Toutes ces fonctionnalités doivent permettre :

- A tous les acteurs (fédérations, associations, etc...) de rendre visibles les réalités d'un territoire.
- De contribuer à la mise en œuvre de politiques publiques concertées par la biais de la mutualisation d'information.
- De faciliter l'auto évaluation des acteurs et la prise de conscience partagée des réalités territoriales.

CooPalis, pour être un outil effectif, doit être alimenté et réactualisé en permanence, années après années afin de pouvoir exploiter les informations, et ce, de manière bilatérale (par les personnes en ayant la charge et par les acteurs contribuant à son alimentation). Cet applicatif est donc avant tout envisagé comme un outil de réponse à des questionnements spécifiques, complétant la batterie d'outils disponibles mis en place par la Fédurok (outils informatique, documentation, information, coordination, conseil, mise en réseau, analyse de données, temps de rencontres...).

Une fonctionnalité particulière de CooPalis réside dans le fait que cet outil a été conçu de manière à pouvoir être interconnecté avec d'autres CooPalis résidant sur des serveurs différents, et offrant la possibilité de croisement de données entre plusieurs enquêtes.

## 5.3 Les outils complémentaires

L'ensemble du système d'émission, de stockage et de traitement des informations repose sur l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et principalement :

- Internet
- E-mail
- Tableurs
- Appui complémentaire sur des logiciels d'analyses et de traitement de données d'enquêtes statistiques
- Localis

---

autoriser l'utilisation de celle-ci suivant les termes de cette forme de licence. Les licences d'utilisation de la plupart des éditeurs de logiciels sont destinées à restreindre l'utilisation libre du logiciel. A l'opposé, la licence publique générale GNU est destinée à garantir la liberté de partager et de modifier les logiciels librement accessibles, et ainsi de s'assurer que ces programmes sont réellement accessibles sans frais pour tous leurs utilisateurs. Cette **Licence Publique Générale** s'applique à la majorité des programmes de la Free Software Foundation et à tout autre programme pour lesquels les auteurs ont décidé de l'utiliser (quelques autres logiciels sont couverts par la licence publique générale pour bibliothèques GNU à la place). Pour plu d'informations : <http://www.linux-france.org/article/these/gpl.html> (traduction française).

Le principe étant de préparer de manière rationnelle l'ensemble des supports de recueil de l'information en anticipant leur traitement numérique ultérieur, en évitant, tant que faire se peut, les supports papiers (fax, courriers) amenant les contributeurs de l'observation à une double saisie.

Des outils complémentaires à la batterie existante sont prévus pour venir alimenter la base de données de l'Observation Participative et Partagée en lien avec CooPalis. C'est le cas notamment de deux sociétés proposant des outils distants en ligne :

- **QuickStudio**<sup>18</sup>, qui a développé un outil distant de gestion de studios de répétition, utilisé par certains adhérents du réseau Fédurok, avec laquelle une convention de partenariat a été signée. Il est prévu que les données remplies en ligne par les adhérents Fédurok utilisant Quickstudio alimenteront la partie répétition de la base de données dans CooPalis, leur évitant ainsi une double saisie.
- **ZikOnline**<sup>19</sup>, qui a développé un outil distant de suivi de production (IntraZik), avec lequel une convention de partenariat est actuellement à l'étude pour le même principe.

---

<sup>18</sup> - [www.quickstudio.com](http://www.quickstudio.com)

<sup>19</sup> - [www.intrazik.com](http://www.intrazik.com)

# 6

## L'ANALYSE, LA PRODUCTION COLLECTIVE ET LES RESTITUTIONS

---

### 6.1 L'analyse

Concernant l'analyse des données recueillies et au regard de ce qui vient d'être décrit dans ce document il apparaît important de réaffirmer la nécessité d'associer l'ensemble des acteurs ayant pris part à l'Observation Participative et Partagée à la préparation de cette phase :

- Les contributeurs/utilisateurs
- Les partenaires
- Les personnes ressources et experts
- Le ou les coordinateur(s) de l'observation en charge de l'enquête

Il est impératif que les structures participantes aient la possibilité de préciser les interrogations et problématiques qu'elles souhaitent voir traiter, par l'intermédiaire de temps et d'espaces aménagés pour cela, et ainsi prendre part à l'élaboration et à la définition des pistes d'analyses. Ceci par :

- l'intégration de représentants des structures participant à l'Observation Participative et Partagée au sein du comité coopératif et du comité scientifique et technique,
- par la mise en place, pour le plus grand nombre, d'outils permettant et facilitant les contributions écrites (forum de discussion, liste de diffusion, échange par e-mail...),
- par la constitution de commission et ou groupe de travail réunissant des contributeurs/utilisateurs ayant pour fonction de valider et faire évoluer la grille de questionnements (définition des termes utilisés, adjonction de questions et de leurs modalités...).

### 6.2 La production collective

L'Observation Participative et Partagée est basée sur un travail collaboratif et collectif qui doit prendre toute sa dimension lors des temps de travail organisés<sup>20</sup>, entre autres par La Fédurok, qui rassemblent les contributeurs. Ces temps de rencontres permettent au regard des problématiques abordées de participer à l'élaboration des pistes d'analyses de la session en

---

<sup>20</sup> - Ateliers thématiques mis en place lors des assemblées générales, réunions de travail en régions, commission économique et sociale, commission développement et accompagnement artistique, groupe de travail sur l'accompagnement, groupe de travail sur l'analytique...

cours et sont également des espaces ou des photographies intermédiaires sont renvoyées aux participants afin de les aider à mieux appréhender les problématiques abordées.

Ce travail de production collective peut recevoir l'appui de personnes ressources (chercheurs universitaires, professionnels et/ou institutionnels du secteur, politiques...), qui ont pour fonction d'une part d'apporter un éclairage spécifique, et d'autres part une expertise sur un sujet donné.

Le comité coopératif et le comité scientifique et technique de l'Observation Participative et Partagée se portant garant, par validation, du sérieux du travail réalisé lors de la production collective.

### 6.3 Les restitutions

Les modalités de consultation des informations renseignées par chaque contributeur/utilisateur et des rapports statistiques sont de 3 types :

#### Les restitutions annuelles

Elles ont pour objet d'étudier de grands axes d'analyses discutées et définies pour une session de l'Observation Participative et Partagée par le comité coopératif et La Fédurok (exemple : les synthèses des éditions I et II du tour de France de la Fédurok),

#### Les restitutions personnalisées

Elles ont pour objet de répondre à des demandes spécifiques :

- d'un participant<sup>21</sup>
- d'un groupe de participants<sup>22</sup>
- des partenaires<sup>23</sup>

#### Les restitutions en ligne via CooPalis et Localis

Le développement de CooPalis a été pensé également comme un outil interrogeable à distance et générant via des requêtes précisées par l'utilisateur :

##### Des traitements statistiques de deux types :

- ❑ Des rapports dynamiques : il s'agit de rapports qui seront générés automatiquement en ligne en temps réel, par interrogation de la base de données. Ces restitutions pourront être imprimées ou exportées au format PDF et Excel.
- ❑ Des rapports statiques : il s'agit de rapports qui seront générés par le ou les coordinateur(s) de l'observation à un instant « i » et qui seront stockés sur le site Internet pour consultation. Ces rapports statiques permettront, par exemple, la comparaison de données similaires dans le temps entre une année « n » et une année « n+1 ».

Des restitutions individuelles : chaque contributeurs/utilisateurs aura la possibilité, à tout instant, de pouvoir accéder à l'ensemble des informations concernant sa structure (hors informations personnelles relevant de la partie EQUIPE), et d'en exporter les données au format PDF ou dans un tableur Excel.

---

<sup>21</sup> - exemple : analyser la situation d'une structure au regard des autres structures inscrites sur son territoire régional.

<sup>22</sup> - exemple : analyser la situation d'un groupe de structures inscrites sur un même territoire (régional ou départemental) au regard de l'ensemble des participants.

<sup>23</sup> - exemple : un ministère ou un organisme professionnelle souhaitant avoir une restitution spécifique au regard de problématiques qu'il souhaite voir traiter.

Des restitutions cartographiques : Localis<sup>24</sup> permettra, en lien avec la base de données de l'Observation Participative et Partagée gérée par CooPalis, de générer des restitutions cartographiques en ligne via des requêtes spécifiques.<sup>25</sup>

---

<sup>24</sup> - <http://localis.medias-cite.org>

<sup>25</sup> - exemple : carte des structures ayant une activité de répétition, sur des agglomérations de moins de 50 000 habitants sur l'ensemble du territoire français.

# 7

## ANNEXES

---

- 7.1 Liste des structures participant à la session 2005/2006 de l'Observation Participative et Partagée
- 7.2 Historique de la méthodologie de l'Observation Participative et Partagée
- 7.3 Document de présentation technique de CooPalis
- 7.4 [Synthèse de la 1<sup>ère</sup> édition \(1999/2000\) du Tour de France de La Fédurok](#) <sup>26</sup>
- 7.5 [Synthèse de la 2<sup>ème</sup> édition \(2001/2002\) du Tour de France de La Fédurok](#) <sup>27</sup>
- 7.6 [Grille de questionnements 2005 de l'Observation Participative et Partagée](#) <sup>28</sup>
- 7.7 [Compte-rendu du comité coopératif de l'OPP](#) <sup>29</sup>

---

<sup>26</sup> - <http://fsj.la-fedurok.org/documents/TDFSynt%5B1%5D.pdf>

<sup>27</sup> - <http://fsj.la-fedurok.org/documents/TDFSynt%5B2%5D.pdf>

<sup>28</sup> - <http://fsj.la-fedurok.org/documents/OPP-METHODE.pdf>

<sup>29</sup> - [http://fsj.la-fedurok.org/documents/CR\\_COMITE\\_COOPERATIF\\_OPP.pdf](http://fsj.la-fedurok.org/documents/CR_COMITE_COOPERATIF_OPP.pdf)

## **ANNEXE 7.1**

---

**Liste des structures participant à la session 2005/2006 de l'Observation Participative et Partagée par régions**

Nb	PARTICIPANTS	COORDINATEURS	VILLE	DEPARTEMENT	N°	REGION
001	A Capela	Arcade	Cagnes sur mer	Alpes-Maritimes	06	Provence-Alpes-Côte-D'azur
002	Abordage	Fédurok	Evreux	Eure	27	Haute-Normandie
003	Affranchi	Arcade	Marseille	Bouches-du-Rhône	13	Provence-Alpes-Côte-D'azur
004	Agapes	FSJ	Lyon	Rhône	69	Rhône-Alpes
005	Agora	Fédurok	Le Havre	Seine-Maritime	76	Haute-Normandie
006	Ajmi	FSJ	Avignon	Vaucluse	84	Provence-Alpes-Côte-D'azur
007	Akwaba-Ka Théâtre	Arcade	Châteauneuf de Gadagne	Vaucluse	84	Provence-Alpes-Côte-D'azur
008	Amr	FSJ	Genève		CH	Suisse
009	Antipode	Fédurok	Rennes	Ille-et-Vilaine	35	Bretagne
010	ARA	Fédurok	Roubaix	Nord	59	Nord-Pas-de-Calais
011	Arrosoir	FSJ	Chalon-sur-Saône	Saône-et-Loire	71	Bourgogne
012	Art'Cade	Fédurok	Ste Croix Volvestre	Ariège	09	Midi-Pyrénées
013	Astrolabe	Fédurok	Orléans	Loiret	45	Centre
014	Aube musiques actuelles	FSJ	Troyes	Aube	10	Champagne-Ardenne
015	Back up travers	FSJ	Bruxelles		B	Belgique
016	Bato Fou	Fédurok	St Pierre - Réunion	Réunion	97	Réunion
017	Bikini	Fédurok	Toulouse	Haute-Garonne	31	Midi-Pyrénées
018	Brise Glace	Fédurok	Annecy	Haute-Savoie	74	Rhône-Alpes
019	Café Provisoire	Arcade	Manosque	Alpes-de-Haute-Provence	04	Provence-Alpes-Côte-D'azur
020	Camji	Fédurok	Niort	Deux-Sèvres	79	Poitou-Charentes
021	Cargo de Nuit	Arcade	Arles	Bouches-du-Rhône	13	Provence-Alpes-Côte-D'azur
022	Cartonnerie	Fédurok	Reims	Marne	51	Champagne-Ardenne
023	Cavajazz	FSJ	Alba-la-romaine	Ardèche	07	Rhône-Alpes
024	Cave à Musique	Fédurok	Mâcon	Saône-et-Loire	71	Bourgogne
025	Cave dimière	FSJ	Argenteuil	Val d'Oise	95	Ile-de-France
026	Chabada	Fédurok	Angers	Maine-et-Loire	49	Pays-de-la-Loire
027	Charlie Free	FSJ	Vitrolles	Bouches-du-Rhône	13	Provence-Alpes-Côte-D'azur
028	Chato'do	Fédurok	Blois	Loir-et-Cher	41	Centre
029	Citrouille	Fédurok	St Brieuc	Côtes-D'armor	22	Bretagne
030	Clef	Fédurok	St Germain en Laye	Yvelines	78	Ile-de-France
031	Confort Moderne	Fédurok	Poitiers	Vienne	86	Poitou-Charentes
032	Coopérative de Mai	Fédurok	Clermont-Ferrand	Puy-de-Dôme	63	Auvergne
033	Cri port	FSJ	Marseille	Bouches-du-Rhône	13	Provence-Alpes-Côte-D'azur
034	Cylindre	Fédurok	Larnod	Doubs	25	Franche-Comté
035	Des Lendemain Qui Chantent	Fédurok	Tulle	Corrèze	19	Limousin
036	Djaz 51	FSJ	Reims	Marne	51	Champagne-Ardenne
037	Djazz bistro	FSJ	Saint-Claude	Jura	39	Franche-Comté
038	Djazz kabaret	FSJ	Dijon	Côte-d'Or	21	Bourgogne
039	Epicerie Moderne	Fédurok	Feyzin	Rhône	69	Rhône-Alpes
040	Escale Saint Michel	Arcade	Aubagne	Bouches-du-Rhône	13	Provence-Alpes-Côte-D'azur
041	Espace Culturel Altitude 500	Arcade	Grasse	Alpes-Maritimes	06	Provence-Alpes-Côte-D'azur
042	Espace Julien	Arcade	Marseille	Bouches-du-Rhône	13	Provence-Alpes-Côte-D'azur
043	Fabrica son	FSJ	Malakoff	Hauts-de-Seine	92	Ile-de-France
044	File 7	Fédurok	Magny Le Hongre	Seine-et-Marne	77	Ile-de-France
045	Florida	Fédurok	Agen	Lot-et-Garonne	47	Aquitaine
046	Fonderie	Arcade	Aix-en-Provence	Bouches-du-Rhône	13	Provence-Alpes-Côte-D'azur
047	Fuzz'Yon	Fédurok	La Roche sur Yon	Vendée	85	Pays-de-la-Loire
048	Gare	Fédurok	Coustellet	Vaucluse	84	Provence-Alpes-Côte-D'azur
049	Grand Mix	Fédurok	Tourcoing	Nord	59	Nord-Pas-de-Calais
050	Grenier à Sons	Fédurok	Cavaillon	Vaucluse	84	Provence-Alpes-Côte-D'azur

051	<b>Grim</b>	FSJ	Marseille	Bouches-du-Rhône	13	Provence-Alpes-Côte-D'azur
052	<b>Guingois</b>	FSJ	Montluçon	Allier	03	Auvergne
053	<b>Jardin Moderne</b>	Fédurok	Rennes	Ille-et-Vilaine	35	Bretagne
054	<b>Jas'Rod</b>	Arcade	Les Pennes-Mirabeau	Bouches-du-Rhône	13	Provence-Alpes-Côte-D'azur
055	<b>Jazz à Poitiers</b>	FSJ	Poitiers	Vienne	86	Poitou-Charentes
056	<b>Jazz Auxerre</b>	FSJ	Auxerre	Yonne	89	Bourgogne
057	<b>Jazz Dunkerque</b>	FSJ	Dunkerque	Nord	59	Nord-Pas-de-Calais
058	<b>Krakatoa</b>	Fédurok	Mérignac	Gironde	33	Aquitaine
059	<b>Live Café</b>	Arcade	Gap	Hautes-Alpes	05	Provence-Alpes-Côte-D'azur
060	<b>Luciole</b>	Fédurok	Alençon	Orne	61	Basse-Normandie
061	<b>Lune des Pirates</b>	Fédurok	Amiens	Somme	80	Picardie
062	<b>Machine à Coudre</b>	Arcade	Marseille	Bouches-du-Rhône	13	Provence-Alpes-Côte-D'azur
063	<b>Manège</b>	Fédurok	Lorient	Morbihan	56	Bretagne
064	<b>MJC Montluçon</b>	Fédurok	Montluçon	Allier	03	Auvergne
065	<b>MJC Picaud</b>	Arcade	Cannes	Alpes-Maritimes	06	Provence-Alpes-Côte-D'azur
066	<b>Moulin</b>	Fédurok	Marseille	Bouches-du-Rhône	13	Provence-Alpes-Côte-D'azur
067	<b>Moulin de Brainans</b>	Fédurok	Poligny	Jura	39	Franche-Comté
068	<b>Moulin Vapeur</b>	FSJ	Olivet	Loiret	45	Centre
069	<b>Nef</b>	Fédurok	Angoulême	Charente	16	Poitou-Charentes
070	<b>Ninkasi Kao</b>	Fédurok	Lyon	Rhône	69	Rhône-Alpes
071	<b>Noumatrouff</b>	Fédurok	Mulhouse	Haut-Rhin	68	Alsace
072	<b>Olympic</b>	Fédurok	Nantes	Loire-Atlantique	44	Pays-de-la-Loire
073	<b>Omnibus</b>	Fédurok	St Malo	Ille-et-Vilaine	35	Bretagne
074	<b>Ouvre-Boîte</b>	Fédurok	Beauvais	Oise	60	Picardie
075	<b>Pannonica</b>	FSJ	Nantes	Loire-Atlantique	44	Pays-de-la-Loire
076	<b>Passagers du Zinc</b>	Fédurok	Avignon	Vaucluse	84	Provence-Alpes-Côte-D'azur
077	<b>Pavé dans jazz</b>	FSJ	Toulouse	Haute-Garonne	31	Midi-Pyrénées
078	<b>Penn ar jazz</b>	FSJ	Brest	Finistère	29	Bretagne
079	<b>Petit Fauchoux</b>	FSJ	Tours	Indre-et-Loire	37	Centre
080	<b>Plan</b>	Fédurok	Ris Orangis	Essonne	91	Ile-de-France
081	<b>Polarités</b>	Fédurok	Quimper	Finistère	29	Bretagne
082	<b>Portail Coucou</b>	Arcade	Salon de Provence	Bouches-du-Rhône	13	Provence-Alpes-Côte-D'azur
083	<b>Poste à Galène</b>	Arcade	Marseille	Bouches-du-Rhône	13	Provence-Alpes-Côte-D'azur
084	<b>Réservoir</b>	Fédurok	Périgueux	Dordogne	24	Aquitaine
085	<b>Rio Grande</b>	Fédurok	Montauban	Tarn-et-Garonne	82	Midi-Pyrénées
086	<b>Rocksane</b>	Fédurok	Bergerac	Dordogne	24	Aquitaine
087	<b>Run Ar Puñs</b>	Fédurok	Châteaulin	Finistère	29	Bretagne
088	<b>Salon musique</b>	FSJ	Salon-de-Provence	Bouches-du-Rhône	13	Provence-Alpes-Côte-D'azur
089	<b>Tamanoir</b>	Fédurok	Gennevilliers	Hauts-de-Seine	92	Ile-de-France
090	<b>Tandem</b>	Fédurok	Toulon	Var	83	Provence-Alpes-Côte-D'azur
091	<b>Tannerie</b>	Fédurok	Bourg en Bresse	Ain	01	Rhône-Alpes
092	<b>Théâtre Lino Ventura</b>	Arcade	Nice	Alpes-Maritimes	06	Provence-Alpes-Côte-D'azur
093	<b>Triton</b>	FSJ	Les Lilas	Seine-Saint-Denis	93	Ile-de-France
094	<b>Ubu</b>	Fédurok	Rennes	Ille-et-Vilaine	35	Bretagne
095	<b>Usine</b>	Arcade	Istres	Bouches-du-Rhône	13	Provence-Alpes-Côte-D'azur
096	<b>Victoire 2</b>	Fédurok	Montpellier	Hérault	34	Languedoc-Roussillon
097	<b>Vip</b>	Fédurok	St Nazaire	Loire-Atlantique	44	Pays-de-la-Loire
098	<b>West Rock</b>	Fédurok	Cognac	Charente	16	Poitou-Charentes

## ANNEXE 7.2

---

### Historique de la méthodologie de l'Observation Participative et Partagée

#### **8 juillet 2005 : Présentation de la méthode de l'Observation Participative et Partagée**

La méthode de l'Observation Participative et Partagée est présentée dans ses principes à l'ensemble des adhérents de La Fédurok, lors de l'assemblée générale de Roubaix/Tourcoing le 8 juillet 2005. Il est également fait en plénière une démonstration en ligne de la version 1.0 de CooPalis. L'assemblée générale valide les principes de l'Observation Participative et Partagée .

#### **18 janvier 2006 : Diffusion de la méthode**

Le présent document est finalisé dans sa première version pour les biennales Internationale du Spectacle. A cette occasion, la méthode de l'Observation Participative et Partagée est diffusée en photocopies sur le stand de La Fédurok, ainsi qu'en interne, sur le réseau par un fichier numérique envoyé à chaque permanent des lieux adhérents. Une version numérique en PDF est également mise en ligne sur le site Internet de la Fédurok.

#### **31 mars 2006 : Le comité de pilotage devient le comité coopératif**

Modification du point 4.2.2 du document. Le comité de pilotage devient comité coopératif. En effet, désormais les utilisateurs de CooPalis et participants de l'Observation Participative et Partagée siègent au sein du comité coopératif. Le comité devra s'attacher à également définir les pistes et priorités de développement de CooPalis.